



Problème avec une société de recouvrement amiable

Par **albator84**, le **09/08/2009** à **11:36**

Bonjour,rrnrj'ai reçu jeudi dernier une lettre provenant d'une société de recouvrements immobilier amiable à mon adresse sous cette formernMelle xxxx stéphaniernChez Mr xxxx Danielrn2 rue.....rrnrJe ne connais pas cette mademoiselle qui porte le même nom que moi et ne fait même pas partie de ma famille à ma connaissance.rrnrDans cette lettre il est dit qu'une société d'assurance subrogée dans les droits et action du propriétaire, charge cette société à me réclamer la somme de 682,74 euro correspondant à un solde loyer et charge de juin 2006. pour un logement dans la même ville ou j'habite.rnOn me laisse un délais de 8 jours pour payer par chèque, mandat ou carte bancaire par internet.rrnrCette lettre ce termine ainsi: sans réponse de votre part dans ce délais, votre créancier se réserve le droit d'engager à votre encontre une procédure judiciaire.rrnrJe précise que je n'est pas été locataire de ce logement, et n'y est jamais mis les pieds.rrnrJ'ai avertis par mail à la personne émettrice de ce courrier que je ne connaissait pas cette demoiselle.rrnrY a t'il autre chose à faire?rnCordialement.rnDaniel.rrnrVoici un lien sur le document que j'ai reçu.rrnr<http://imagik.fr/view-rl/103645>